



PIVETEAUBOIS

L'INNOVATION AU CŒUR DU BOIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

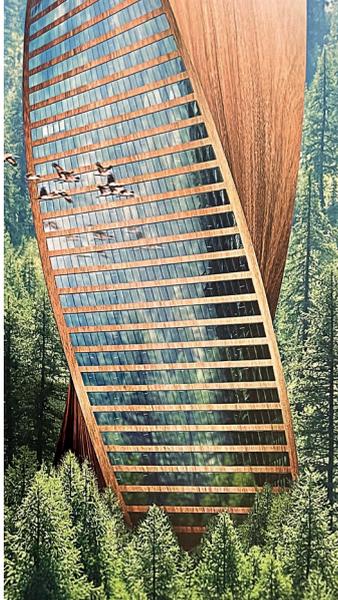
Concertation préalable

18 janvier au 21 février 2022



Sommaire

Préambule.....	3
Le projet	5
1. PIVETEAUBOIS, l'innovation au cœur du bois	6
2. Une stratégie de développement et de croissance pour répondre à deux enjeux majeurs	8
3. Le choix de l'investissement et de l'innovation continue au service d'une double efficacité	9
4. L'adaptation et la modernisation de la production énergétique des sites de La Gauvrie et de La Vallée à Sainte-Florence.....	10
5. L'adaptation et la modernisation de l'outil de production du site de La Gauvrie à Sainte-Florence.....	14
Aperçu des incidences potentielles sur l'environnement.....	16
Le dispositif de concertation préalable du public.....	20



Préambule

PIVETEAUBOIS est engagé dans une stratégie de développement et de croissance qui vise deux objectifs pleinement complémentaires :

- ▶ Assurer la pérennité et consolider l'avenir de l'entreprise ;
- ▶ Contribuer à répondre aux défis environnementaux en valorisant des produits et des modes de production bas carbone.

Cette stratégie implique des choix d'investissement et d'innovation continus. Ils permettent à la fois de proposer de nouveaux produits, notamment en matière d'éco-construction, et d'augmenter les capacités de production, ceci tout en améliorant également de manière notable la performance économique et environnementale des process de production.

Pour son site de La Gauvrie situé à Sainte-Florence aux ESSARTS-EN-BOCAGE, PIVETEAUBOIS prévoit différentes évolutions et adaptations, notamment le développement et la modernisation de la production d'énergie. Pour répondre aux exigences du Code de l'environnement, cela implique une Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) concernant les nouveaux projets et une mise à jour administrative pour les dispositifs existants :

Nouveaux projets :

- ▶ L'implantation d'une nouvelle chaufferie fonctionnant aux CSR ;
- ▶ L'implantation d'une nouvelle unité de raboterie ;
- ▶ La création d'un nouveau séchoir à planches ;
- ▶ La création d'un abri de stockage et ressuyage (séchage naturel) du bois de Douglas humide ;
- ▶ L'amélioration des conditions de stockage et de gestion des bois traités ;
- ▶ L'intégration paysagère du site de La Gauvrie.

De manière spécifique, afin de réduire drastiquement les émissions de poussières impactant le voisinage, le projet comprend également :

- ▶ La construction d'abris de stockage des combustibles Biomasse ;
- ▶ La construction de silos de stockage des connexes humides issus de la scierie.

Mise à jour administrative :

- ▶ L'augmentation du volume de production à 230 000 m³/an de bois scié à l'horizon 2025 par augmentation des flux et optimisation de l'efficacité des installations en place ;
- ▶ L'augmentation du volume de production à 285 000 m³/an de granulés (pellets) à l'horizon 2025 par augmentation des flux et optimisation de l'efficacité des installations en place ;
- ▶ L'augmentation des volumes de stockages de bois en extérieur ;
- ▶ L'augmentation de la capacité de traitement du bois, incluant la régularisation de deux bacs de trempage et des actions d'adaptation de process et de suivi ;
- ▶ La modification de l'installation actuelle de combustion fonctionnant au gaz naturel ;
- ▶ La régularisation de la capacité de traitement par broyage de déchets de bois ;
- ▶ L'augmentation de la capacité de stockage de produits dangereux pour l'environnement aquatique.

La Déclaration d'intention de projet

L'implantation de la nouvelle chaufferie fonctionnant aux CSR bénéficie d'une aide publique de l'ADEME d'un montant de 12 millions d'euros. Le projet implique donc, conformément à l'article L.121-17-1 et aux articles L.121-16, L.121-17 et L.121-18 du Code de l'environnement, de procéder à une *Déclaration d'intention de projet* ; c'est là l'objet du présent dossier.

Le projet relevant du régime des *Installations classées pour la protection de l'environnement* (ICPE), sont directement concernées par la *Déclaration d'intention de projet* les communes d'Essarts-en-Bocage, Vendrennes et Saint-André Goule-d'Oie.

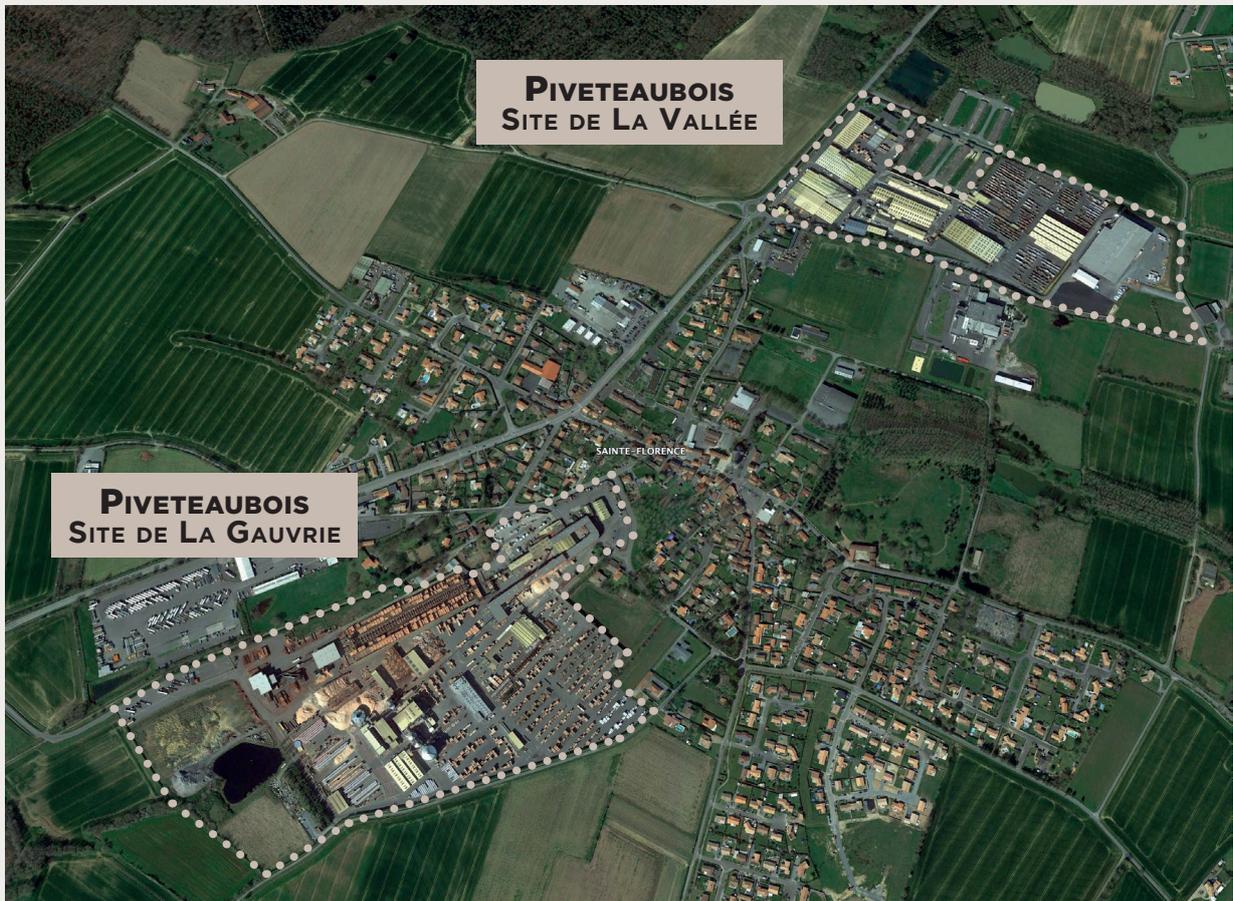
Le choix d'engager de manière volontaire une Concertation préalable du public

PIVETEAUBOIS a décidé d'engager de manière volontaire une *Concertation préalable du public* afin de permettre au public :

- ▶ de disposer d'une connaissance du projet, de ses incidences sur l'environnement et des mesures prises pour assurer sa bonne insertion et cohabitation avec le voisinage et le territoire ;
- ▶ de permettre l'échange et le débat et d'apporter d'éventuelles améliorations supplémentaires au projet.

Le dispositif de cette concertation est présenté en conclusion du présent dossier.

SAINTE-FLORENCE / PIVETEAUBOIS LOCALISATION





LE PROJET

1

PIVETEAUBOIS L'INNOVATION AU CŒUR DU BOIS

- Une histoire, un ancrage local et une conviction forte
- Des chiffres clefs
- Un respect de la forêt et de la ressource

2

UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DE CROISSANCE POUR RÉPONDRE À DEUX ENJEUX MAJEURS

- S'inscrire dans la filière bois française, assurer la pérennité et assurer l'avenir de PIVETEAUBOIS
- Contribuer à répondre aux défis environnementaux en valorisant des produits et des modes de production bas carbone

3

LE CHOIX DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'INNOVATION AU SERVICE D'UNE DOUBLE EFFICIENCE

- La recherche de l'efficacité produits, pour renforcer et valoriser l'usage du bois, notamment dans les nouveaux systèmes de construction
- La recherche de l'efficacité de production pour une valorisation maximale de la ressource et de la performance économique des produits

4

L'ADAPTATION ET LA MODERNISATION DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE DES SITES DE LA GAUVRIE ET DE LA VALLÉE À SAINTE-FLORENCE

- Une optimisation à la fois économique et environnementale
- L'adaptation de la production énergétique aux objectifs de croissance et de développement de PIVETEAUBOIS
- Le choix d'un dispositif optimisé
- Une demande d'autorisation environnementale
- Le choix du CSR pour participer à l'objectif national de valorisation
- Le choix du CSR pour valoriser la ressource régionale et vendéenne
- Une prise en compte stricte de la question des risques et des nuisances

5

LES ADAPTATIONS DE L'OUTIL DE PRODUCTION DU SITE DE LA GAUVRIE À SAINTE-FLORENCE

Nouveaux projets :

- L'implantation d'une nouvelle unité de raboterie
- La création d'un nouveau séchoir à planches
- La création d'un abri de stockage et ressuyage du bois de Douglas humide
- L'amélioration des conditions de stockage et de gestion des bois traités
- L'intégration paysagère du site de La Gauvrie
- La construction d'un bâtiment de stockage des combustibles Biomasse
- La construction de silos de stockage des connexes humides issus de la scierie.

Mise à jour administrative :

- Adaptation des autorisations des volumes de production, de traitement et de stockage (bois scié, pellets)



1

PIVETEAUBOIS, L'INNOVATION AU CŒUR DU BOIS

PIVETEAUBOIS est le fruit d'une passion familiale. Elle a pris racine à Sainte-Florence en Vendée en 1948 pour devenir aujourd'hui un groupe composé de trois sites industriels avec FARGESBOIS à Égletons et SYLVADREWNO en Pologne.

Cette histoire a doté PIVETEAUBOIS d'une ligne de conduite solide fondée sur des valeurs de proximité, d'audace, de fidélité et de qualité.

Dans un marché très concurrentiel, PIVETEAUBOIS porte une attention permanente à sa pérennité. Ceci, en ayant également la conviction profonde que son métier peut solidement contribuer à la réduction de l'empreinte carbone, en particulier dans la construction.

Cette conviction, PIVETEAUBOIS la traduit dans une devise qui résume également son projet d'entreprise : **Construire un monde durable en offrant le meilleur de chaque arbre.**

UNE HISTOIRE, UN ANCRAGE LOCAL ET UNE CONVICTON FORTE

PIVETEAUBOIS est la marque d'un dynamisme et d'une réelle attractivité économique du territoire.

Cette entreprise familiale vendéenne est attachée à son ancrage et contribue à l'emploi local avec plus de 500 collaborateurs sur le site de Sainte-Florence. Une part importante de son chiffre d'affaires de 217 millions d'euros se retrouve dans l'économie locale et régionale.

Cet ancrage fort se retrouve également à l'échelle régionale par la délimitation de la zone d'approvisionnement en bois dans un périmètre moyen d'environ 300 kilomètres.

QUELQUES DATES CLEFS POUR ILLUSTRER L'INVESTISSEMENT HISTORIQUE DE PIVETEAUBOIS A SAINTE-FLORENCE

1948	1980	1984	1991
<ul style="list-style-type: none"> • Pierre Piveteau père crée une entreprise artisanale de menuiserie 	<ul style="list-style-type: none"> • Création du site de La Vallée • Premier investissement en deuxième transformation 	<ul style="list-style-type: none"> • 1984, 1^{er} autoclave pour développer l'utilisation du bois en extérieur <i>Technologie Durapin</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Début de l'activité lamellé-collé <i>Technologie Lamwood</i>
2006	2012	2018	2019
<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des activités granulés de bois et bois composite <i>Technologie Wex et Pellets</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une centrale de cogénération 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un nouveau parc à grumes équipé de rayons X • Création d'un atelier de CLT unique en France 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en route d'une ligne de sciage haute vitesse avec trieur grande capacité

DES CHIFFRES CLEFS

PIVETEAUBOIS valorise l'intégralité de sa matière première de trois manières :

- ▶ Les produits dédiés à la construction (charpente, bardage, lamellé-collé, CLT*, ...)
- ▶ Les produits pour l'aménagement extérieur (terrasses, palissades, pergolas, ...)
- ▶ Le bois énergie (pellets).

PIVETEAUBOIS mobilise aujourd'hui près de 410 000 m³ de grumes par an.

Parmi ce volume, 200 000 m³ sont valorisés par sciage, puis, pour un volume de 40 000 m³, transformés en produits lamellés-collés, et pour un volume de 20 000 m³, transformés en CLT*.

L'ensemble des composantes non valorisables en produits finis, soit 200 000 m³, est valorisé en bois énergie sous forme de pellets. Au final, 100 % de la ressource bois mobilisée est donc valorisée.

Ces volumes de production, qui suivent une évolution régulière ces dernières années, se retrouvent également dans les chiffres de progression de l'emploi avec aujourd'hui 529 collaborateurs, soit une progression de plus de 8 % en 1 an.

CHIFFRES CLEFS 2020		PIVETEAUBOIS - Sainte-Florence	
Production	<ul style="list-style-type: none"> • Grumes : 410 000 m³ • Pellets : 200 000 m³ • Sciage : 200 000 m³ • Lamellé-collé : 40 000 m³ • CLT : 20 000 m³ 	Emplois directs	• 529 employés
		Chiffre d'affaires	• 217 millions €

UN RESPECT DE LA FORÊT ET DE LA RESSOURCE

Les produits PIVETEAUBOIS et les process de production afférents sont pleinement pensés dans une logique de réduction de l'empreinte carbone.

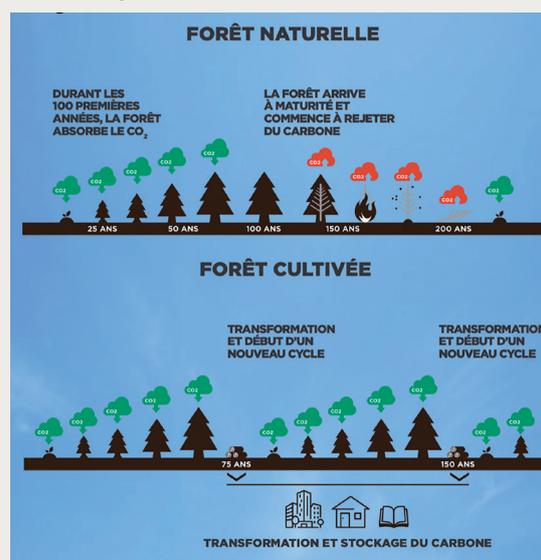
Pour rendre cette stratégie pertinente sur le long terme tout en poursuivant des objectifs de croissance de sa production, PIVETEAUBOIS est particulièrement attentif à la gestion de la ressource et au temps de régénération de la forêt.

Ceci, tout en soulignant que cette dernière progresse actuellement de 85 000 ha par an et occupe un tiers du territoire français.

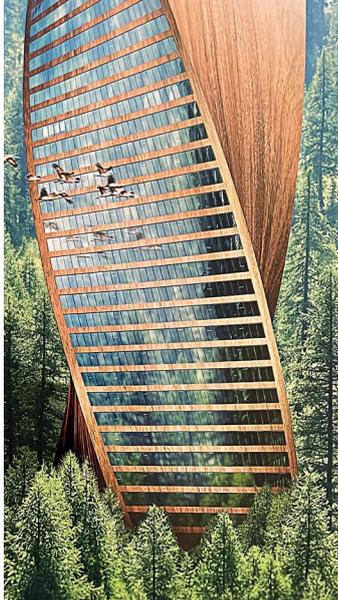
FOCUS

- 1 tonne de bois stocke 1 tonne de CO₂
- L'utilisation du bois (*hors chauffage*) combinée à une exploitation forestière raisonnée démultiplie le potentiel de stockage de CO₂

Cycle carbone de la forêt



* Le CLT (cross laminated timber, CLT ou X-Lam) est un matériau de construction à base de bois, qui se présente sous la forme d'un panneau multi-couche et constitué d'entre trois et neuf couches de lamelles ou lames de bois collées entre elles. Chaque couche contient des lamelles disposées dans un seul sens. Les couches sont croisées à 90 degrés et collées entre elles afin d'augmenter la rigidité et la stabilité des panneaux dans toutes les directions.



2 UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DE CROISSANCE POUR RÉPONDRE À DEUX ENJEUX MAJEURS

Aujourd'hui, les enjeux environnementaux, notamment dans le domaine de l'éco-construction, présentent d'importantes perspectives de développement pour la filière bois.

Dans ce contexte, il est essentiel que les entreprises françaises du domaine investissent massivement pour répondre à la demande et occuper une part de marché significative tant au niveau national qu'international.

Cela est d'autant plus stratégique que les produits en jeu sont à forte valeur ajoutée.

Pour PIVETEAUBOIS, il est essentiel de s'inscrire dans cette voie pour assurer la pérennité et consolider l'avenir de l'entreprise.

S'INSCRIRE DANS LA FILIÈRE BOIS FRANÇAISE, ASSURER LA PÉRENNITÉ ET CONSOLIDER L'AVENIR DE PIVETEAUBOIS

Concrètement, PIVETEAUBOIS ambitionne de développer ses capacités de production les cinq prochaines années.

L'objectif vise une croissance qualitative centrée sur les produits à forte valeur ajoutée, car la croissance des grumes traitées et du volume de sciage est importante, mais limitée à 15 %.

Par contre, il est possible d'accroître les possibilités de séchage de 43 % en les portant à 200 000 m³.

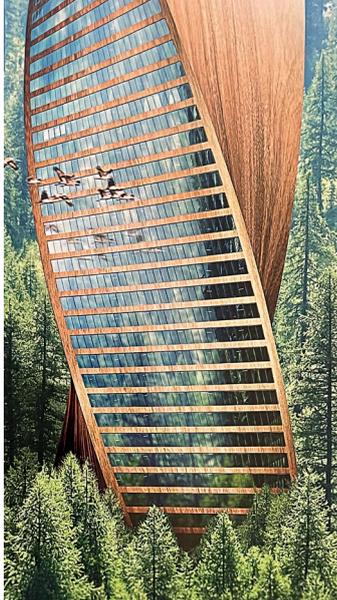
Cet objectif de croissance atteint 50 % pour les produits lamellés-collés et 250 % pour le CLT, qui est en train de s'imposer comme un produit phare des solutions d'éco-construction.

OBJECTIFS	2021	2026	2021 / 2026
Sciage	200 000 m ³	230 000 m ³	+15%
Séchage	140 000 m ³	200 000 m ³	+43%
Pellets	200 000 m ³	285 000 m ³	+43%
Lamellé-collé	40 000 m ³	60 000 m ³	+50%
CLT	20 000 m ³	70 000 m ³	+250%

CONTRIBUER À RÉPONDRE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX EN VALORISANT DES PRODUITS ET DES MODES DE PRODUCTION BAS CARBONE

L'évolution du marché des produits de la construction bois est en phase avec les objectifs environnementaux et «bas carbone» visés à l'échelle mondiale, européenne et nationale.

Le plan de développement produits de PIVETEAUBOIS s'inscrit parfaitement dans ce cadre. PIVETEAUBOIS travaille simultanément à améliorer l'impact environnemental de ses modes de production.



3

LE CHOIX DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'INNOVATION AU SERVICE D'UNE DOUBLE EFFICIENCE

Le développement de PIVETEAUBOIS est fondé sur une logique d'investissement et d'innovation.

L'objectif de la méthode vise simultanément une efficacité économique et une efficacité environnementale, à la fois en termes de produits et de process de fabrication.

LA RECHERCHE DE L'EFFICIENCE PRODUITS POUR RENFORCER ET VALORISER L'USAGE DU BOIS, NOTAMMENT DANS LES NOUVEAUX SYSTÈMES DE CONSTRUCTION

En termes de produits, les innovations fortes des dernières années ont porté sur le développement des solutions lamellés-collés et sur la mise au point de la plus grande unité de production de CLT en France.

En ayant la capacité de produire des panneaux de 16 mètres sur 3,5 mètres, la solution CLT de PIVETEAUBOIS est disponible aussi bien pour la construction de maisons que d'immeubles.

Les portants lamellés-collés et les panneaux de CLT constituent donc deux produits phares ouvrant la voie à une éco-construction à la fois moderne et créative.



LA RECHERCHE DE L'EFFICIENCE DE PRODUCTION POUR UNE VALORISATION MAXIMALE DE LA RESSOURCE ET DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES PRODUITS

Dans sa recherche d'efficacité, PIVETEAUBOIS a mis en œuvre un système de scanners rayon X tout au long de la chaîne de transformation du bois.

Ce système de scanner a deux utilités fondamentales :

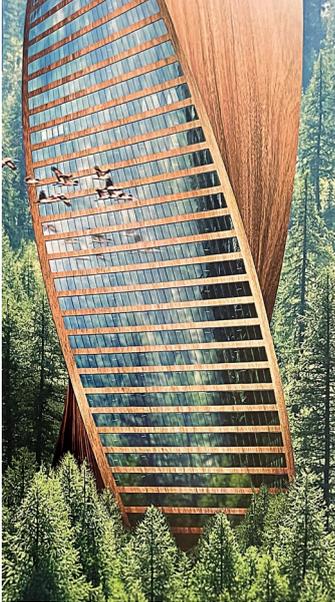
- ▶ Optimiser au mieux l'usage de la ressource bois en assurant un sciage intelligent fondé sur la connaissance de la structure intérieure du bois ;
- ▶ Optimiser l'assemblage des poutres lamellés-collés et des panneaux de CLT.

Cette double optimisation sert donc à la fois la performance économique de la production, la qualité produit et la meilleure valorisation des parties nobles du bois.

FOCUS

- ▶ Globalement, un mètre cube de bois stocke 700 kg de CO₂
- ▶ Le process industriel de transformation du bois en matériau de gros œuvre de type lamellé contre-croisé (CLT) est lui-même peu énergivore et représente environ 183 kg de CO₂/m³
- ▶ Si l'on y ajoute le transport depuis une usine située à environ 1 000 km du chantier (environ 57 kg de CO₂), un m³ de bois massif CLT mis en œuvre sur chantier stocke 460 kg de CO₂ là où un mètre cube de béton en émet l'équivalent (471 kg CO₂/m³) : le gain carbone est donc de quasiment une tonne de CO₂/m³

Source : <https://www.equilibredesenergies.org/18-08-2020-construire-en-bois-performance-environnementale-et-bien-etre/>



4

L'ADAPTATION ET LA MODERNISATION DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE DES SITES DE SAINTE-FLORENCE

L'industrie de transformation du bois implique une consommation d'énergie significative.

De ce fait, les objectifs de développement de PIVETEAUBOIS nécessitent d'adapter et de moderniser son dispositif de production d'énergie.

Cette évolution, PIVETEAUBOIS veut l'inscrire en continuité de son modèle existant déjà fortement fondé sur les énergies renouvelables.

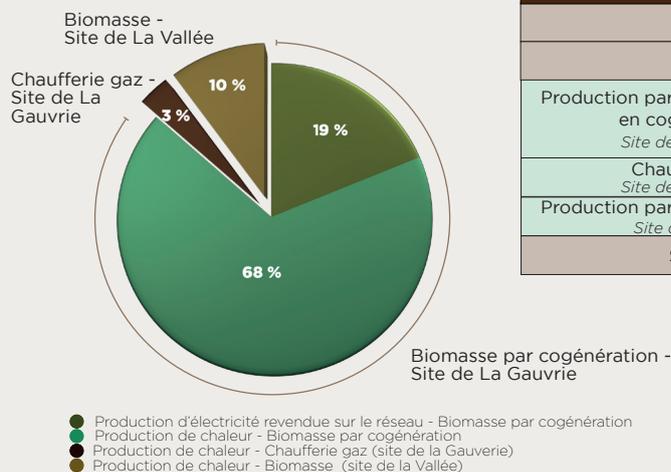
UNE OPTIMISATION À LA FOIS ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

En 2021, la consommation d'énergie de PIVETEAUBOIS s'élève à 162 000 MWh par an, dont 74 % sous forme de chaleur pour le séchage et 26 % en électricité pour la production. À titre de comparaison, cette consommation d'énergie correspond au chauffage et à la production d'eau chaude d'un équivalent de quelque 13 000 ménages.

L'équivalent de 88 % de cette énergie est produit à partir d'énergie renouvelable grâce aux deux unités de biomasse, celle du site de La Vallée et celle du site de La Gauvrie. Cette dernière, la plus importante, fonctionne en mode cogénération en produisant 28 000 MWh d'électricité par an.

Concernant la biomasse utilisée, il s'agit principalement d'écorce et de bois d'emballage.

Production d'énergie en 2021



CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ÉNERGIE EN 2021

Consommation d'électricité	42 000 MWh	162 000 MWh
Consommation de chaleur (séchage bois et pellets)	120 000 MWh	
Production par biomasse en cogénération Site de La Gauvrie	28 000 MWh	148 000 MWh
Production de chaleur	100 000 MWh	
Chaufferie Gaz Site de La Gauvrie	5 000 MWh	
Production par biomasse Site de La Vallée	15 000 MWh	
Solde achat-vente d'électricité	14 000 MWh	

L'ADAPTATION DE LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE AUX OBJECTIFS DE CROISSANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE PIVETEAUBOIS

L'objectif de développement de PIVETEAUBOIS pour les 5 prochaines années est d'augmenter la capacité de séchage et de répondre aux besoins de la construction bois en France.

Cela implique une augmentation de 54 % du besoin en énergie (quelque 250 000 MWh par an contre 162 000 MWh aujourd'hui) due à la construction de nouvelles unités de séchage.

LE CHOIX D'UN DISPOSITIF OPTIMISÉ

Afin de rationaliser et de limiter son besoin en énergie, PIVETEAUBOIS a décidé de regrouper son dispositif de séchage sur le site de La Gauvrie, réformant ainsi l'unité du site de La Vallée fonctionnant à la biomasse.

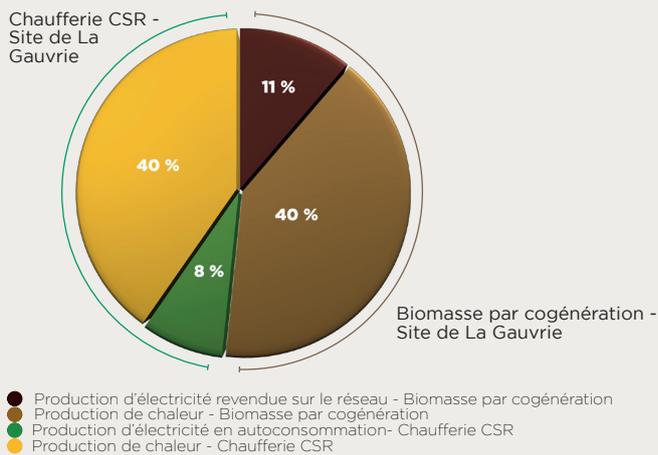
Le dispositif retenu, qui vise également l'abandon de la chaufferie au gaz naturel, est fondé sur le maintien de l'unité de biomasse en cogénération existante et sur la création d'une chaufferie CSR (*Combustible solide de récupération*) fonctionnant également en cogénération.

La chaufferie CSR d'une puissance de 19,9 MW permettra une production annuelle de plus de 100 000 MWh de chaleur pour le séchage et 20 000 MWh d'électricité pour les chaînes de production. Ce dispositif permet l'abandon total du recours aux énergies fossiles.

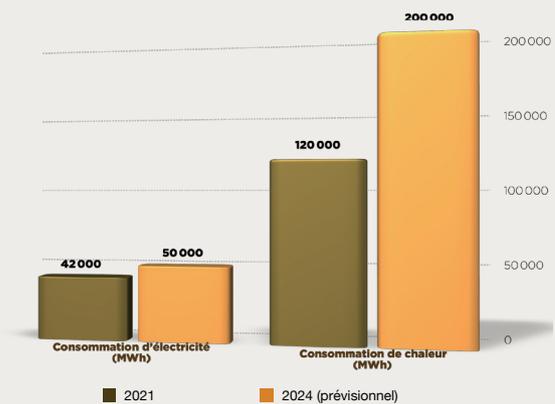
Par ailleurs, il importe de noter que la mise en service de la chaufferie CSR est attendue pour 2024. La chaufferie au gaz existante sera remplacée dès décembre 2021 par une nouvelle chaufferie d'une capacité de 13 000 MWh, qui permettra de faire face à l'évolution des besoins en énergie à court terme.

BESOINS PRÉVISIONNELS EN ÉNERGIE ET MODE DE PRODUCTION OBJECTIF 2025			
Consommation prévisionnelle d'électricité		50 000 MWh	250 000 MWh
Consommation prévisionnelle de chaleur (séchage bois et pellets)		200 000 MWh	
Production par biomasse en cogénération Site de La Gauvrie	Production d'électricité revendue sur le réseau	28 000 MWh	248 000 MWh
	Production de chaleur	100 000 MWh	
Production par chaufferie CSR en cogénération Site de La Gauvrie	Production d'électricité en autoconsommation	20 000 MWh	
	Production de chaleur	100 000 MWh	
Solde achat-vente d'électricité		2 000 MWh	

Sources d'énergie en 2025



Besoins en énergie 2021 | 2025



LES SOLUTIONS ALTERNATIVES ÉTUDIÉES ET LE CHOIX DE LA CHAUFFERIE CSR

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de l'analyse multicritères qui a conduit au choix de la chaufferie CSR.

QUATRE SOLUTIONS MISES À L'ÉTUDE		NOTATION
Chaufferie co-génération au gaz	<ul style="list-style-type: none"> Énergie fossile non renouvelable Prix à terme soumis à de fortes hausses probables Émission limitée de gaz polluants 	*
Chaufferie co-génération par biomasse	<ul style="list-style-type: none"> Ressource renouvelable Potentiel de ressource locale limité et présentant une meilleure valorisation par sa transformation en pellets permettant le chauffage des particuliers Émission limitée de gaz polluants 	**
Chaufferie co-génération CSR «bois déchet»	<ul style="list-style-type: none"> Ressource renouvelable Ressource présentant des perspectives de valorisation d'un intérêt environnemental supérieur à la transformation en bois énergie Émission limitée de gaz polluants 	**
Chaufferie co-génération CSR	<ul style="list-style-type: none"> Ressource renouvelable Ressource disponible localement Valorisation d'une ressource sans autres débouchés Participation et contribution au programme national et européen de valorisation du CSR Émission limitée de gaz polluants 	*****

LE CHOIX DU CSR (Combustible Solide de Récupération) POUR PARTICIPER À L'OBJECTIF NATIONAL DE VALORISATION

Qu'est-ce que le CSR ?

L'abréviation CSR signifie Combustible Solide de Récupération. Il s'agit d'un combustible utilisé généralement en substitution d'énergie fossile (gaz/charbon) dans des chaudières conçues spécialement à cet effet.

Le CSR est un produit préparé à partir de déchets non dangereux sélectionnés pour cette utilisation (*déchets de bois, déchets des entreprises, refus de tri des collectes sélectives, encombrants de déchèterie...*). Il est constitué de la fraction des déchets, qui pour des raisons techniques (*matériaux mélangés, plastiques multi-couche, mousses...*) ou économiques (*morceaux trop petits*), n'a pu être dirigée vers les filières de recyclage. Aujourd'hui, cette fraction est principalement enfouie. Cependant, elle présente un pouvoir calorifique (PCI) élevé lui conférant une importante valeur énergétique.

Le Combustible Solide de Récupération (CSR) est défini par une norme NF-EN-15359. Cette dernière permet de distinguer les CSR des autres combustibles dérivés de déchets en fixant des critères de qualité. Les CSR font l'objet d'analyses régulières afin de justifier le respect des seuils réglementaires.

La valorisation du CSR, un objectif national et européen

L'objectif de la politique nationale et européenne en matière de CSR est double. Ainsi, il vise à mettre fin à l'enfouissement de ce qui est alors considéré comme un déchet tout en valorisant son pouvoir énergétique.



L'objectif pour la France est de valoriser annuellement 1,5 million de tonnes de CSR d'ici 2025.

Pour favoriser la concrétisation de cet objectif, l'**ADEME**, c'est-à-dire l'**Agence de la transition écologique**, a engagé un appel à projets pour soutenir les initiatives en ce sens.

LE CHOIX DU CSR POUR VALORISER LA RESSOURCE RÉGIONALE ET VENDÉENNE

Les objectifs nationaux de valorisation du CSR sont traduits localement dans le **Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)**.

Pour les Pays de la Loire, le PRPGD prévoit la nécessité de pouvoir valoriser annuellement 165 000 tonnes de CSR d'ici 2025, permettant une production d'énergie de 570 000 GWh. À l'horizon 2031, le volume de CSR à valoriser dans les Pays de la Loire est porté à 320 000 tonnes par an.

En prévoyant une consommation annuelle de 33 000 tonnes de CSR, la chaufferie dédiée de PIVETEAUBOIS permettra de contribuer à hauteur de 20 % à l'objectif régional à l'horizon 2025.

LA CHAUFFERIE CSR DISPOSERA DE DEUX SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

PIVETEAUBOIS compte s'appuyer sur deux sources locales d'approvisionnement de CSR, celle d'Ecomobilier et celle de Trivalis.

1. ECOMOBILIER assurera un approvisionnement de 22 000 tonnes de CSR, soit 66 % du besoin de la chaufferie.

- ▶ Ecomobilier est un organisme créé en 2013 et financé par l'éco-participation des consommateurs. Sa mission consiste à valoriser et recycler les meubles en fin de vie pour parvenir au « zéro déchet pour le mobilier ». La valorisation en CSR est l'une des solutions mobilisées par Ecomobilier pour atteindre les objectifs de sa mission (<https://www.eco-mobilier.fr/en-savoir-plus/>).
- ▶ Le CSR d'Ecomobilier pour le projet sera issu de mobiliers récoltés en Vendée et dans les départements limitrophes.



2. TRIVALIS assurera un approvisionnement de 11 000 tonnes de CSR, soit 33 % du besoin de la chaufferie.

- ▶ Le CSR de Trivalis sera issu de la valorisation des composantes à forte valeur énergétique des déchets ménagers vendéens. Outre sa dimension énergétique, cette valorisation permet également de limiter le recours à l'enfouissement.
- ▶ TRIVALIS met en oeuvre une stratégie structurelle pour moins enfouir et atteindre les objectifs nationaux. La production et la valorisation du CSR sont au coeur de cette stratégie.



1. Extraire la partie énergétique des refus de TMB et du tout-venant de déchèterie

Aujourd'hui, Trivalis ne peut pas se satisfaire de l'enfouissement de 35 000 tonnes/an de refus de TMB et de 30 000 tonnes/an de déchets issus des bennes à tout-venant de déchèterie. Ces déchets contiennent une part de matière qui peut être valorisable énergétiquement.

Afin de relever ce défi, de moins d'enfouissement et de plus de valorisation, le syndicat s'oriente d'abord dans la construction d'une unité de CSR pour traiter 48 000 tonnes de refus de TMB (les 48 000 tonnes sont issues de la massification avec des territoires voisins cf. point 2). Cette unité sera opérationnelle en début 2023. Le projet détaillé en *annexe 1*, représente un coût d'investissement de près de 16 millions d'euros.

Par ailleurs, une étude (en partenariat avec l'ADEME) est en cours pour définir le gisement et les potentialités de production de CSR à partir du tout-venant de déchèteries et des refus de collecte sélective. Cette étude porte sur un périmètre beaucoup plus large que Trivalis car elle intègre les territoires de la SPL d'UNI TRI (le 79, partie du 49, 44 et du 86) et du sud du 44 (Pornic Agglo, Grand Lieu..) pour une population totale de 2 millions d'habitants. L'étude menée en 2020 a conclu à l'intérêt technique et financier de développer cette filière qui pourrait être opérationnelle en 2025.

UNE CONTRIBUTION POSITIVE À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Les émissions actuelles cumulées de CO₂ des deux sites PIVETEAUBOIS de La Gauvrie et de La Vallée : 7 000 tonnes par an

En considérant une consommation de chaleur et d'électricité de 162 000 MWh par an, dont 143 000 MWh produits par la chaudière biomasse du site de La Vallée et la chaudière biomasse cogénération de La Gauvrie (émission de 40 g de CO₂ par kWh restitué - source : ADEME), et 5 000 MWh par chaudière au gaz (émission de 227g de CO₂ par kWh restitué - source : ADEME), le rejet global à l'atmosphère de dioxyde de carbone est estimé à 7 000 tonnes par an.

Avec le projet, les émissions futures de CO₂ sont estimées à 16 500 tonnes par an

Avec le projet, les besoins futurs en énergie du site seront de 250 MWh par an.

Chaleur et électricité confondues, la chaudière biomasse cogénération existante produira 128 000 MWh (émission de 40 g de CO₂ par kWh restitué - source : ADEME) et la chaufferie CSR (émission de 96 gr de CO₂ par kWh restitué - source : ADEME) 120 000 MWh par an.

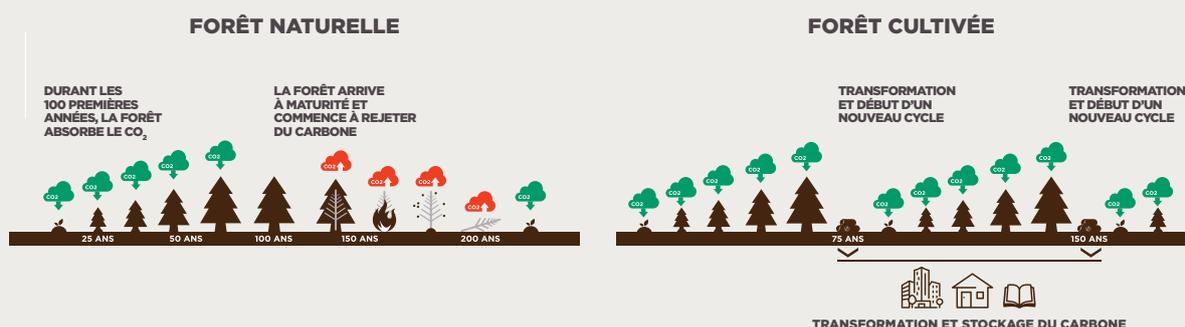
Le rejet global à l'atmosphère de dioxyde de carbone est estimé à 16 500 tonnes par an.

Des émissions de CO₂ en hausse, mais au final une contribution fortement positive à la réduction globale des émissions de gaz à effet de serre

Le bilan carbone de PIVETEAUBOIS qui souligne une émission de 16 500 tonnes de CO₂ par an se doit d'être pondéré par l'impact fortement positif en termes de bilan carbone que permet la mise sur le marché des produits de bois-construction que sont notamment le lamellé-collé et le CLT.

Ces matériaux offrent une alternative forte à l'utilisation du béton, et comme le souligne le focus ci-dessous, alors qu'au final, toute prise en compte des process de fabrication, de livraison et de construction faite, 1 mètre cube de CLT permet le stockage de 460 kg de carbone, 1 mètre cube de béton émet l'équivalent de 471 kg de CO₂.

CYCLE DU CARBONE DE LA FORÊT



FOCUS

- ▶ Globalement, un mètre cube de bois stocke 700 kg de CO₂
- ▶ Le process industriel de transformation du bois en matériau de gros œuvre de type lamellé contre-croisé (CLT) est lui-même peu énergivore et représente environ 183 kg de CO₂/m³
- ▶ Si l'on y ajoute le transport depuis une usine située à environ 1 000 km du chantier (environ 57 kg de CO₂), un m³ de bois massif CLT mis en œuvre sur chantier stocke 460 kg de CO₂ là où un mètre cube de béton en émet l'équivalent (471 kg CO₂/m³) : le gain carbone est donc de quasiment une tonne de CO₂/m³

Une contribution positive à la réduction des émissions de CO₂ de 43 000 tonnes par an

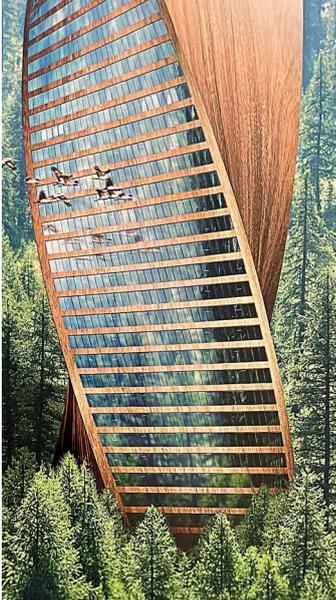
Aujourd'hui, en produisant quelque 60 000 mètres cubes de bois construction sous forme de lamellé-collé et de CLT, les deux sites PIVETEAUBOIS de Sainte-Florence offrent un solde émission / stockage de CO₂ positif de 20 500 mètres cubes de CO₂ stocké (27 600 de stockage « net produit » - 7 000 émissions « production d'énergie »).

Avec le projet, le solde émission / stockage de CO₂ passe à de 43 000 mètres cubes de CO₂, soit une augmentation de 109%.

Le bilan global « émissions de gaz à effet de serre » du projet est donc fortement favorable.

PIVETEAUBOIS Sainte-Florence		2021	2026
Emissions annuelles de CO ₂ induits par la consommation de chaleur et d'électricité	A	7 041 t	16 640 t
Production annuelle de bois-construction sous forme de lamellé-collé et CLT	B	60 000 m ³	130 000 m ³
Stockage BRUT annuel de CO ₂ induit par l'utilisation des produits lamellé-collé et CLT de PIVETEAUBOIS	C	27 600 t	59 800 t
Stockage NET annuel de CO ₂ induit par l'utilisation des produits lamellé-collé et CLT de PIVETEAUBOIS (C - A = D)	D	20 559 t	43 160 t





5

L'ADAPTATION ET LA MODERNISATION DE L'OUTIL DE PRODUCTION DU SITE DE LA GAUVRIE

5 NOUVEAUTÉES

► La construction d'un bâtiment de stockage des combustibles Biomasse

Le projet de construction d'un bâtiment de stockage (voir G19 sur le plan *ci-contre*) de la biomasse a pour vocation d'éliminer du mieux possible les émissions de poussières qui altèrent le cadre de vie des habitants riverains du site de La Gauvrie.

Le bâtiment fermé disposera d'une superficie d'environ 900 m² et d'une hauteur de 14 mètres.

► La construction de silos de stockage des connexes humides issus de la scierie

Le projet de construction de silos de stockage sous abris des connexes humides (*sciures humides et copeaux*), actuellement stockés en tas en extérieur, vise notamment à limiter les émissions de poussières.

Le dimensionnement des silos est en cours de définition, ils seront localisés au nord de la chaufferie CSR.

► L'implantation d'une nouvelle unité de raboterie

La nouvelle raboterie vient compléter celle existante sur le site de La Vallée. Elle sera implantée dans le bâtiment existant G4/G5 (voir plan *ci-contre*) actuellement non exploité et anciennement occupé par des activités de scierie (scierie petit bois).

La cabine de rabotage sera insonorisée.

► La création d'un nouveau séchoir à planches

Le nouveau séchoir à planches sera implanté dans le bâtiment G 11 (voir plan *ci-contre*). Il sera composé de 12 cellules permettant chacune un stockage de 150 m³. Le fonctionnement du séchoir est optimisé pour assurer une réduction de la consommation énergétique.

► La création d'un abri de stockage et ressuyage (séchage naturel) du bois de Douglas humide

D'une surface 1390 m², le nouvel abri de stockage va être construit à l'ouest des bâtiments G8 et G10 au sud du site (voir plan *ci-contre*).

Cet abri doit permettre de procéder à un séchage naturel des planches de Douglas sans chauffage. Le bois Douglas a naturellement la propriété de sécher rapidement à l'air libre.

DES MESURES D'AMÉLIORATION ET SUIVI DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

► L'amélioration des conditions de stockage et de gestion des bois traités

Le stockage du bois fraîchement traité peut engendrer une pollution des sols et des eaux de surface. Ce risque se joue essentiellement durant les 48 heures qui suivent le traitement, le temps de la fixation du produit.

Afin de limiter cette incidence, un abri de stockage tampon de 130 m² sera mis en oeuvre. De plus, des mesures de suivi accompagneront cette amélioration de la gestion des bois traités.

► L'intégration paysagère du site de La Gauvrie

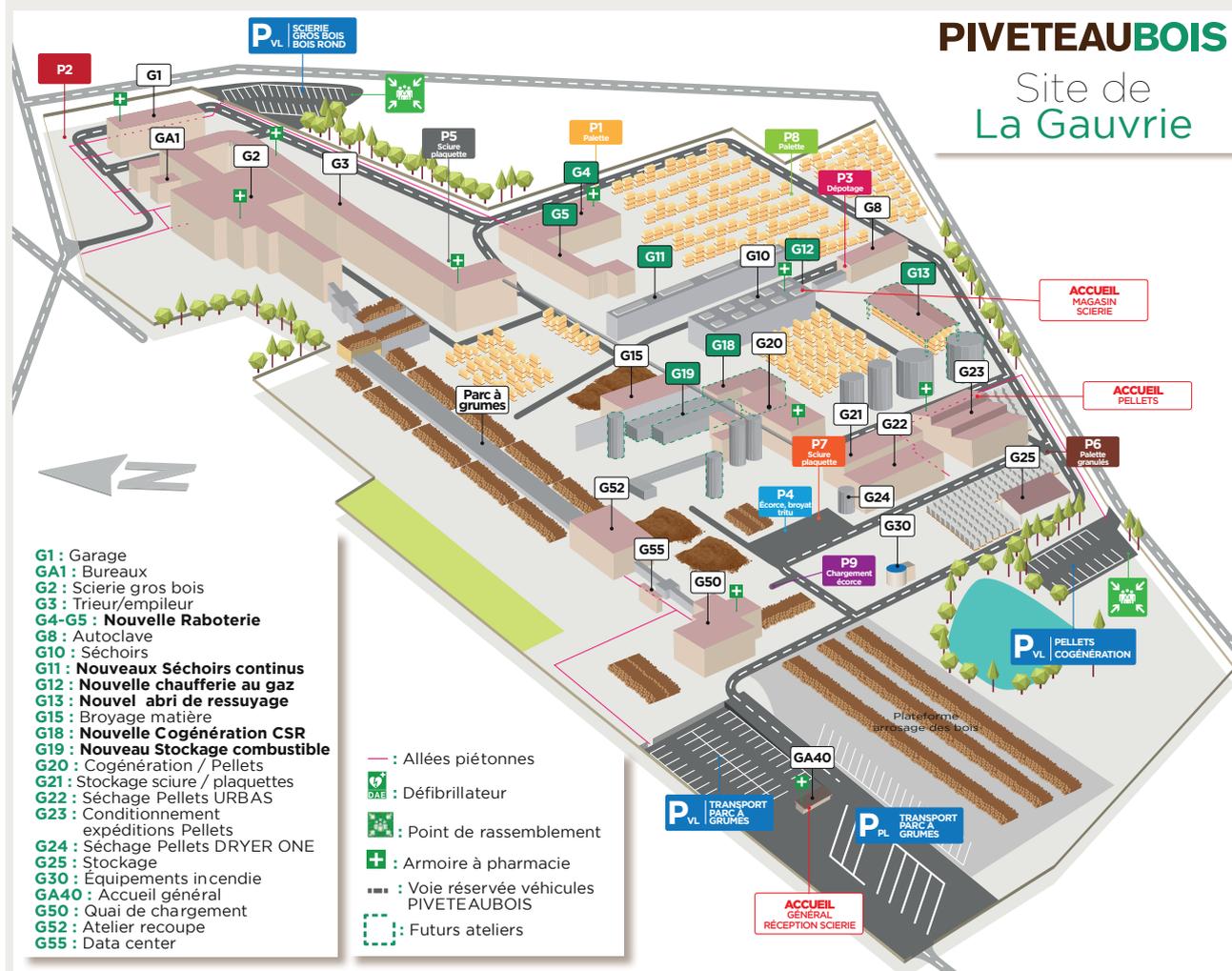
Afin d'améliorer l'intégration paysagère du site PIVETEAUBOIS de La Gauvrie, en particulier depuis la D 160 et les quartiers riverains, un programme de plantation d'arbres et de bosquets sera mis à l'étude puis concrétisé. La réflexion prendra également en compte la question de l'éclairage nocturne du site afin de limiter les pollutions lumineuses

Également support de biodiversité, ce programme de plantation et de gestion de l'éclairage est en résonance avec l'ambition de PIVETEAUBOIS de répondre aux enjeux environnementaux en centrant l'essentiel de son développement sur les produits d'éco-construction.

7 RUBRIQUES DE MISE À JOUR ADMINISTRATIVE

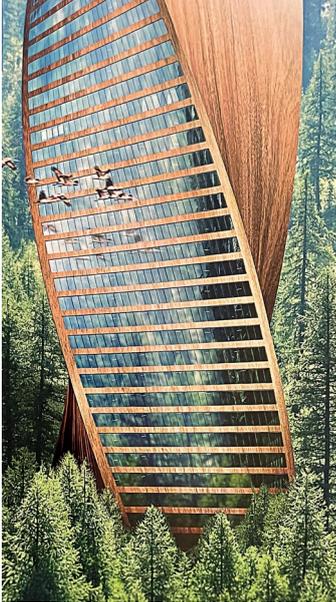
L'autorisation environnementale nécessaire au projet vise à englober toutes les composantes impliquées. Pour ce faire, le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) traitera également des actualisations et des régularisations suivantes :

- ▶ L'augmentation du volume de production à 230 000 m³/an de bois scié à l'horizon 2025 par augmentation des flux et optimisation de l'efficacité des installations en place.
Valeur actuelle étant de 200 000 m³/an ;
- ▶ L'augmentation du volume de production à 285 000 m³/an de granulés (pellets) à l'horizon 2025 par augmentation des flux et optimisation de l'efficacité des installations en place.
Valeur actuelle étant de 200 000 m³/an ;
- ▶ L'augmentation des volumes de stockage de bois en extérieur qui sera porté à 152 000 m³, contre une autorisation actuelle de 104 000 m³ et une pratique actuelle pouvant atteindre 138 000 m³ ;
- ▶ L'augmentation de la capacité de traitement du bois pour la porter à 1 205 m³ maximum par jour et la faire correspondre à la pratique actuelle ;
- ▶ La modification de l'installation actuelle de combustion fonctionnant au gaz naturel pour prendre en compte l'augmentation de la puissance nominale qui passe de 5 000 MWh à 13 000 MWh pour répondre aux besoins de chaleur le temps de la mise en route de la chaufferie CSR ;
- ▶ La régularisation de la capacité de traitement par broyage de déchets de bois ;
- ▶ L'augmentation de la capacité de stockage de produits dangereux pour l'environnement aquatique.



ENVIRONNEMENT

APERÇU DES INCIDENCES POTENTIELLES



I. Les incidences potentielles de la chaufferie CSR

Le respect de la législation et du Code de l'environnement

Les incidences sur l'environnement induites par l'implantation d'une chaufferie CSR sont fortement encadrées par le Code de l'environnement. Ainsi, la chaufferie CSR relève du régime des ICPE (*Installations Classées pour la Protection de l'Environnement*). De ce fait, le projet de chaufferie CSR implique la constitution d'un Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (*DDAE*). Ce dossier comprendra l'ensemble des études et analyses détaillées des incidences du projet sur l'environnement.

Après instruction par l'Autorité Environnementale, le DDAE sera soumis à enquête publique.

Un objectif volontariste de PIVETEAUBOIS de bonne intégration de l'entreprise dans son territoire et son voisinage

L'objectif de PIVETEAUBOIS est bien évidemment de répondre pleinement aux exigences du Code de l'environnement, mais il est aussi d'assurer la bonne intégration de l'entreprise dans le territoire, à Sainte-Florence et dans le voisinage immédiat du site de La Gauvrie.

Les incidences globales du projet de Chaufferie CSR

1. En permettant une valorisation du CSR, le projet de chaufferie CSR de PIVETEAUBOIS s'inscrit dans le programme national et européen de valorisation énergétique de cette ressource et de réduction de l'enfouissement des déchets, soit deux objectifs de politique environnementale.
2. La production d'énergie supplémentaire permise par la chaufferie CSR permet d'augmenter l'offre de solutions d'écoconstruction par la production de lamellé-collé et de panneau CLT. Le bilan de réduction des émissions de CO₂ induit par ces solutions est fortement favorable (*voir page 9*).

Les incidences locales du projet de Chaufferie CSR

Concernant les incidences locales du projet, elles sont notoirement favorables d'un point de vue socio-économique en confortant structurellement la solidité de l'entreprise et sa capacité à répondre aux évolutions nationales et internationales du marché.

Concernant de manière spécifique les incidences locales du projet sur l'environnement, la page 17 ci-après en donne un aperçu sur 5 points essentiels :

- ▶ La question des flux logistiques
- ▶ La question des incidences sonores et du bruit
- ▶ La question des incidences olfactives
- ▶ La question de la qualité de l'air et des rejets atmosphériques
- ▶ La question de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols
- ▶ La question du stockage d'une solution ammoniacale



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

LES INCIDENCES DU PROJET DE CHAUFFERIE CSR

1. L'impact des flux logistiques

Le fonctionnement de la chaufferie implique un approvisionnement annuel de 33 000 tonnes de CSR.

Cela représente un flux logistique de 9 camions par jour ouvré en moyenne.

L'accès pouvant se faire via l'A86 et la D160 sans transit par les milieux urbains, l'impact de cette augmentation de trafic peut être considéré comme faible en termes de nuisances.



2. Les incidences sonores, l'impact acoustique et le bruit

Le fonctionnement de la chaufferie CSR n'implique pas de manière directe d'incidence acoustique notable.

Concernant le bruit induit par la logistique d'approvisionnement - le déchargement des camions en particulier-, il sera contenu à l'intérieur du site.

3. Les incidences olfactives et les poussières

Le fonctionnement de la chaufferie CSR est neutre d'un point de vue olfactif et d'émissions d'odeurs.

Le CSR est généralement une matière sèche qui ne dégage pas d'odeurs marquantes ni de poussières.

Par précaution, et pour assurer une bonne gestion du CSR, celui-ci sera stocké en espaces clos est placé sous dépression.

4. La qualité de l'air et les rejets atmosphériques

L'objectif national de valorisation du CSR est accompagné d'une norme très stricte de limitation des émissions et rejets atmosphériques.

Cette norme est, selon les paramètres, jusqu'à 5 fois plus exigeante que celle existante pour les centrales à biomasse.

Son respect nécessite la mise en oeuvre d'unités de lavage à sec des émissions à la fois performantes et sûres. De plus, la mise en service d'une chaufferie CSR implique une mesure en continu des émissions. Un tel dispositif donne une réelle garantie de transparence quant au respect des normes.

Normes d'émissions	Unité	Valeur limite d'émissions pour une chaudière CSR	Valeur limite d'émissions pour une chaudière Biomasse
Poussières	mg / Nm ³	5	20
CO (oxyde de carbone)	mg / Nm ³	50	200
HCl (chlorure d'hydrogène)	mg / Nm ³	6	30
SO ₂ (dioxyde de soufre)	mg / Nm ³	30	200
HF (acide fluorhydrique)	mg / Nm ³	1	25
NO _x (dioxyde d'azote)	mg / Nm ³	80	525
NH ₃ (ammoniaque)	mg / Nm ³	10	20
Hg (mercure)	mg / Nm ³	0,02	0,05
Dioxine et furanne	ng / Nm ³	0,04	0,1
Cd (cadmium) + Tl (thallium)	mg / Nm ³	0,02	0,1

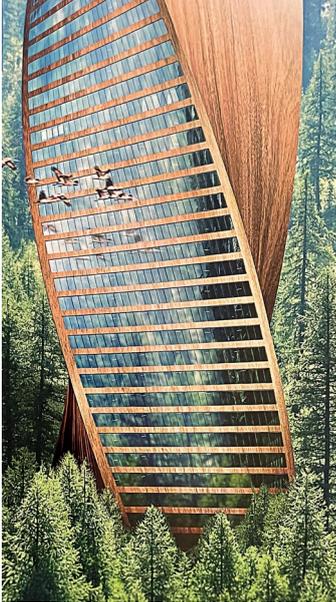
Notons que PIVETEAUBOIS est particulièrement sensible à cette problématique de la qualité de l'air et c'est dans cette logique qu'elle a doté l'unité de biomasse de la Grauvrie d'un condenseur en 2019. Ce condenseur rend les émissions de polluants particulièrement infimes.

5. Consommation foncière et artificialisation des sols

L'implantation de la chaufferie CSR sera localisée au coeur du site de La Gauvrie, elle n'implique ni consommation foncière, ni imperméabilisation et artificialisation des sols, ni altération de biodiversité.

6. Stockage d'une solution ammoniacale pour le traitement des fumées

La haute qualité de filtration des fumées de la chaufferie CSR implique l'utilisation d'une solution ammoniacale. Le volume est stocké de manière sécurisée pour atteindre un maximum de 55 tonnes. Ce stockage implique une actualisation de l'autorisation administrative relative à la capacité de stockage de produits dangereux pour l'environnement aquatique.



II. Les incidences potentielles des autres composantes du projet

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE LES INCIDENCES DU PROJET PAR COMPOSANTES

	La construction d'un bâtiment de stockage des combustibles Biomasse	La construction de silos de stockage des connexes humides issus de la scierie	L'implantation d'une nouvelle unité de raboterie
QUALITÉ DE L'AIR ET POUSSIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Ces constructions ont pour vocation centrale de limiter de manière maximale de émissions de poussières de bois qui aujourd'hui altèrent la qualité de vie du voisinage. 		<ul style="list-style-type: none"> ▸ Les poussières issues du rabotage seront traitées par aspirations et cyclofiltres.
QUALITÉ DES EAUX ET DES SOLS	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Sans incidences notoires 		
INCIDENCES SONORES	<ul style="list-style-type: none"> ▸ La construction des bâtiments de stockage est accompagnée par la mise en oeuvre d'un dispositif interne de manipulation et de chargement des combustibles. Cette évolution limitera fortement l'utilisation de chargeuses et l'impact sonore des alarmes de recul. 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Sans incidences notoires 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ La nouvelle raboterie est implantée dans un bâtiment qui contiendra l'essentiel des bruits produits par les chaînes de transport du bois. ▸ La cabine de rabotage proprement dite disposera d'une insonorisation spécifique. ▸ L'incidence acoustique sur le voisinage sera neutre.
INCIDENCES OLFACTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Sans incidences notoires 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Les odeurs (pouvant, selon la météo, être émises par les possibles fermentations des sciures) seront contenues par la mise en silos des sciures. 	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Sans incidences notoires
OCCUPATION DES SOLS ET BIODIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Les composantes dans leur ensemble sont implantées dans des bâtiments ou des espaces déjà inclus dans le site et déjà artificialisés. Elles n'ont donc aucune incidence en termes de consommation foncière ou de réduction de la biodiversité. 		

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

LES INCIDENCES DU PROJET PAR COMPOSANTES

	La création d'un nouveau séchoir à planches	La création d'un abri de stockage et ressuyage du bois de Douglas humide	L'amélioration des conditions de stockage et de gestion des bois traités	L'intégration paysagère du site de La Gauvrie
QUALITÉ DE L'AIR ET POUSSIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sans incidences notoires 			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Filtre les éventuels reliquats de poussières
QUALITÉ DES EAUX ET DES SOLS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sans incidences notoires 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Limitation des possibilités d'égouttement du bois traité dans les espaces de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favorise l'auto-épuration
INCIDENCES SONORES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les cheminées d'évacuation de la vapeur disposeront de silencieux afin de contenir les émissions sonores à l'intérieur du site. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sans incidences notoires 		
INCIDENCES OLFACTIVES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sans incidences notoires 			
OCCUPATION DES SOLS ET BIODIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les composantes dans leur ensemble sont implantées dans des bâtiments ou des espaces déjà inclus dans le site et déjà artificialisés. Elles n'ont donc aucune incidence en termes de consommation foncière ou de réduction de la biodiversité. 			<ul style="list-style-type: none"> ▶ Outre l'atténuation de l'impact visuel du site dans les paysages, le projet sera conçu comme un nouveau support de biodiversité.

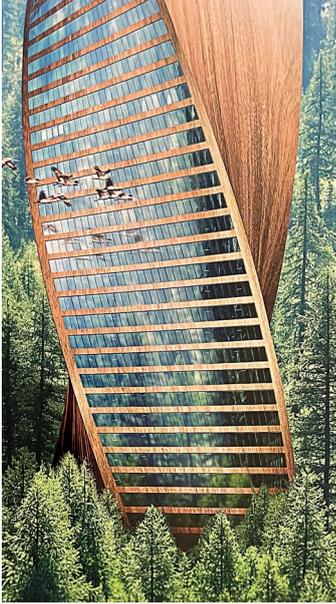
LES INCIDENCES DES MISES À JOUR ADMINISTRATIVES

▶ L'incidence de l'ensemble des mises à jour administratives, décrites en page 15, ont pour conséquence essentielle de mettre en adéquation les volumes d'autorisations administratives de production avec les perspectives de croissance de la prochaine décennie présentées en page 8. Ces incidences sont neutres par rapport à la situation existante ou déjà décrites dans les rubriques ci-contre, ainsi qu'en pages 16 et 17. De manière spécifique, il importe de noter qu'en termes de flux logistiques, l'augmentation du volume global de bois transformé sur le site sera limitée à 15 %.

LES INCIDENCES GLOBALES ET SUPRA LOCALES DU PROJET D'ENSEMBLE COMPRENANT TOUTES LES COMPOSANTES

▶ L'ensemble des composantes du projet doit permettre d'augmenter la valorisation du bois comme matériau renouvelable, dont notamment l'offre de solutions d'éco-construction par la production de lamellé-collé et de panneaux CLT. Le bilan en termes de développement durable et de réduction des émissions de CO₂ induit par ces solutions est fortement favorable.

▶ En permettant une valorisation du CSR, le projet de chaufferie CSR de PIVETEAUBOIS s'inscrit dans le programme national et européen de valorisation énergétique de cette ressource et de réduction de l'enfouissement des déchets, soit deux objectifs de politique environnementale.



CONCERTATION

DISPOSITIF DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

Un objectif de concrétisation du projet et de mise en route de la chaufferie CSR fin 2024

L'objectif de PIVETEAUBOIS est de concrétiser l'ensemble des composantes du projet d'ici la fin de l'année 2024. La mise en route de la chaufferie CSR viendra ponctuer ce cycle d'investissement.

Un objectif d'obtention des autorisations administratives pour l'été 2022

Le calendrier prévisionnel du projet, détaillé ci-dessous, vise à obtenir l'arrêté d'autorisation par le Préfet à travers l'été 2022.

Pour ce faire, la déclaration d'intention de projet a été déposée en novembre 2021 et le dossier de demande d'autorisation environnementale en décembre 2021.

Sur cette base, l'enquête publique devrait pouvoir se tenir en mai 2022.

Le choix d'engager une concertation volontaire auprès des habitants et des associations environnementales

Par ailleurs, et ceci de manière essentielle, PIVETEAUBOIS étant particulièrement soucieux de la bonne intégration de l'entreprise dans le territoire local dans son ensemble et dans son voisinage immédiat en particulier, *il a été décidé d'engager de manière volontaire une concertation avec les habitants et les associations environnementales.*

Par cette démarche, PIVETEAUBOIS tient à agir et dialoguer en pleine transparence sur l'ensemble des questions relatives à son projet, ceci notamment sur les questions relatives aux risques et aux nuisances potentiels.

Calendrier prévisionnel et dates clés de mise en œuvre de la Chaufferie CSR

Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier - Février 2022	Mai / Juillet 2022	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Printemps 2023 Automne 2024	Hiver 2024
Dépôt de la déclaration d'intention de projet et de concertation préalable (préfecture et site internet)	Dépôt de la demande d'autorisation environnementale	Concertation préalable	Diffusion du bilan de la concertation préalable Avis de l'autorité environnementale	Enquête publique	Rapport du commissaire enquêteur - Bilan de l'Enquête publique	Arrêté d'autorisation par le Préfet	Construction et travaux	Mise en service



La concertation volontaire organisée du 18 janvier au 21 février 2022

La concertation volontaire sera organisée sur une durée d'un mois, du mardi 18 janvier au lundi 21 février 2022.

Un module internet sera dédié à la concertation sur le site <https://www.piveteaubois.com>.

Le site :

- ▶ Donnera accès au **Dossier de présentation du projet** ;
- ▶ Proposera une foire aux questions dynamique et actualisée en continu ;
- ▶ Permettra les contributions en ligne (*également possible par voie postale à l'adresse : La Vallée, 85140 ESSARTS EN BOCAGE*).

Une réunion d'information d'échanges et de débat sera organisée spécifiquement avec les associations environnementales le mardi 18 janvier. Une **réunion publique** ouverte à tous sera organisée ensuite le **jeudi 3 février à 19h**, salle **Le Vallon à Sainte-Florence**.

Si nécessaire, la concertation étant ouverte jusqu'au 21 février, d'autres temps d'échanges pourront être organisés.

5 au 19 janvier Annonce de la concertation	CONCERTATION Mardi 18 Janvier - Lundi 21 Février 2022
Ouverture du module internet : Piveteaubois - Concertation et mise à disposition du Dossier de Projet	<p>EN CONTINU</p> <ul style="list-style-type: none">• Contribution en ligne ou par courrier (questions, avis, suggestions, remarques...)• Foire aux questions via internet <p>TEMPS SPÉCIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none">• Mardi 18 janvier à 19 h - Salle Le Vallon à Sainte-Florence Réunion spécifique d'information, d'échanges, et de débat avec les associations environnementales• Jeudi 3 février à 19 h - Salle Le Vallon à Sainte-Florence RÉUNION PUBLIQUE d'information, d'échanges, et de débat ouverte à tous• Possibilité d'organiser des temps d'échanges supplémentaires selon les besoins



CONCERTATION 18 JANVIER AU 21 FÉVRIER 2022 JE PARTICIPE

En continu sur

<https://www.piveteaubeis-concertation.fr/>

- ▶ Accès au dossier de présentation du projet
- ▶ Foire aux questions
- ▶ Contributions en ligne
(également possible par voie postale à l'adresse :
La Vallée 85140 ESSARTS EN BOCAGE)

Aux temps spécifiques

- ▶ Mardi 18 janvier à 19h - Salle Le Vallon à Sainte-Florence : Réunion d'information, d'échanges et de débat avec les associations environnementales
- ▶ Jeudi 3 février à 19h - Salle Le Vallon à Sainte-Florence : REUNION PUBLIQUE d'information, d'échanges et de débat **OUVERTE À TOUS**